

# Le coin du mandataire

Un outil pour vous aider : un plan de travail  
Comptes rendus financier et d'activités

**important**

Mi-juin	Penser à demander la comptabilité aux classes si mise en place des régies d'avance.
Fin juin	Restitution des comptabilités des classes et intégration au compte rendu financier général. Reversement des sommes des différentes classes sur le compte général. Espèces : reversement sur le compte général. <b>NE PAS GARDER D'ESPECE A L'ECOLE COMME A LA MAISON</b> pendant les vacances. Lors d'un départ (retraite / changement d'école / changement de département) du mandataire, faire le C.R.F. au 30 juin.
Vérification des comptes	Le rapport des vérificateurs aux comptes annexé au compte rendu financier et d'activités de l'année en cours est établi par les signataires du document et après contrôle sur pièces selon les modalités rappelées sur le document.
Attention !	Le conseil d'école ne valide pas la gestion. Seul le rapport des vérificateurs aux comptes est nécessaire pour l'envoi à la date prévue des documents. Il est obligatoire de présenter les comptes rendus financier et d'activités lors de la première réunion du conseil d'école de l'année scolaire.
Date de vérification	La vérification ne doit être effectuée qu'à compter de la clôture des comptes c'est-à-dire à partir <b>du 1<sup>er</sup> septembre.</b> N'attendez pas les élections des parents d'élèves, c'est trop tard. Les chèques et espèces doivent être rentrés.
Cas particuliers Changement de mandataire	- autre école du département - autre département - départ à la retraite La vérification doit être faite avant le départ de l'enseignant Tous les documents afférents à la coopérative doivent être tenus à disposition.
Demande de transfert de signature	Attention ! La demande de délégation de signature est à effectuer le plus tôt possible et accompagnée du C.R.F.
Envois	Tous les documents statutaires : - comptes rendus financier et d'activités - rapport des commissaires aux comptes annexé quitus rempli - bulletin d'adhésion <b>avant le 30 septembre</b>